



29bis rue du Légué 22000 Saint-Brieuc

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT
DES DÉPLACEMENTS À VÉLO
DANS L'AGGLOMÉRATION BRIOCHINE

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Place du Général De Gaulle
CS 72365
22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1

Saint-Brieuc, le 15 octobre 2015

Objet : rue de Paimpont – observations techniques sur le projet

Monsieur le Maire,

Comme suite à la réunion sur site que nous avons eu avec vos services le 8 octobre, nous vous transmettons ci-après nos observations sur le projet d'aménagement de la rue de Paimpont :

1) Nous accueillons favorablement les propositions suivantes (cf. CR de M. Lelièvre daté du 8 octobre) :

- limiter la rue de Paimpont à 30 km/h ;
- passage piéton sécurisé par des coussins berlinois en quinconce au droit du chemin de Vau Meno : comme vos services l'ont indiqué dans le compte-rendu, nous souhaitons cependant que soit mis en œuvre des revêtements de couleur contrastante, afin de renforcer la visibilité de cette traversée piétonne correspondante à une liaison piétonne qui est amenée à se développer ;
- limitation à 20 km/h dès cette traversée (si nous avons bien saisi ce point) ;

Globalement, nous accueillons favorablement la réduction de la vitesse des véhicules motorisés et un meilleur partage de l'espace public ;

2) en revanche, nous refusons les aménagements suivants :

- stationnement longitudinal contiguë à la bande cyclable entre les rues de Brocéliande et de Malaunay, aménagement qui comme rappelé dans le compte-rendu, présente des risques par rapport aux ouvertures de portières
- en outre, il nous semble peu opportun de réduire l'espace au détriment des piétons par un éventuel stationnement des voitures à cheval sur le trottoir, sachant que notamment cette rue ne dispose pas de trottoir de l'autre côté de la chaussée ;

3) Par ailleurs, nous confirmons la demande d'étudier des connexions cyclables de part et d'autre de la rue de Paimpont : de la rue de Brocéliande pour rejoindre le boulevard de l'Atlantique et par l'aménagement du sentier longeant les grilles du lycée Jean Moulin afin de rejoindre le chemin de la Ville Juhel ;

Le renforcement demandé de la signalisation à l'aide d'un panneau routier (informant les piétons de l'usage de cette voie au delà du bout de la rue afin de les inciter à poursuivre leur chemin) va dans le sens d'une meilleure continuité des liaisons vélos au delà de ce simple aménagement.

Vélo uTiLe

<http://www.velo-utile.fr/blog/index.php> / contact@velo-utile.fr



ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT
DES DÉPLACEMENTS À VÉLO
DANS L'AGGLOMÉRATION BRIOCHINE

A ce titre, nous rappelons (cf. nos précédents courriers) notre demande à participer aux réflexions sur le Schéma Directeur Vélo de l'agglomération.

Nous espérons que ces propositions retiendront toute votre attention. Nous sommes à votre disposition pour continuer les échanges.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Pour l'association Vélo-uTiLe